

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 14/12/2020

Absent excusé : Néant

Subvention communes sinistrées des Alpes Maritimes et virement de crédit

Appel à la solidarité. Versement 300€ : accepté à l'unanimité.

Évolution du PLUi

Tous les dossiers sont bloqués par la COVID. Une réunion est prévue le 26/01. Le zonage se fera en suivant.

Ordures ménagères

La réduction des déchets : Une étude portant sur la mise en place de la collecte incitative semble être une des meilleures solutions si l'on veut à terme réduire les déchets ménagers. Le choix entre la redevance ou la taxe incitative d'une part et le manque de transparence chiffré sur le coût de chacun de ces services n'est pas sans susciter de vives polémiques. Une étude approfondie du coût et des avantages est donc nécessaire. En février le Sictom et le Syded rencontreront les deux Communautés de communes concernées à savoir Quercy Blanc et Lalbenque -Limogne avec chiffres à l'appui afin de permettre de prendre une décision la plus juste possible.

Salle des fêtes

Nous ne pouvons pas faire l'économie d'un architecte. Le gouvernement a prévu une enveloppe de relance de 1M€ pour les projets en économies d'énergie et écologiques. Pour les rénovations en accord avec ces objectifs la DETR devrait être conséquente. Nous devrions donc pouvoir en bénéficier.

Assainissement

Par arrêté préfectoral en date du 29 février 2012, la partie Est de la commune est identifiée comme étant une zone à enjeu sanitaire dans le cadre de la protection des captages d'eau potable du Tréboulou. C'est pourquoi, en application de la réglementation (arrêté ministériel du 27 avril 2012 fixant les modalités de contrôle des installations d'assainissement), les systèmes d'assainissement de ce secteur, jugés non-conformes lors du dernier contrôle par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), doivent faire l'objet d'une mise en conformité. Sur notre commune, cette obligation concerne une trentaine de logement.

Afin d'accompagner les propriétaires concernés, le SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne met en place avec le soutien financier d'Eau Grand Sud-Ouest – Agence de l'Eau Adour-Garonne une opération de réhabilitation groupée des installations d'assainissement non collectif. Dans ce cadre, ils pourraient, sous certaines conditions, **bénéficier d'une aide financière de 3000€** maximum par logement mis aux normes. Le dépôt des dossiers complets au SPANC pourra se faire dès le début de l'année 2021. Les travaux pourront quant à eux être réalisés dans un délai de 2 ans.

Chaque propriétaire concerné va recevoir une lettre explicative du SPANC.

Au demeurant, le SPANC réalisera dans le courant de l'année 2021 le contrôle régulier de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif de la commune qui n'ont pas été vérifiées depuis plus de 6 ans.

Voirie

2 devis de Seguy pour le moulin de Payrot (grave d'émulsion sans enduis) et le chemin du Fargayras : 4000€ et 6300€. D'autres devis sont en cours.

Des trous sont apparus devant chez M. Sarrut près de la Sacristie, Salle des fêtes et M. Priest. BOISSET Guy se chargera de ceux sur cistine. MARTINS Jean-Marc de ceux sur chaussée.

En janvier l'élagueur passe (4000€) sur Charrette et Ourtriols.

Questions diverses

- Lettre de remerciement de la part de M. et Mme Wilmart aux jeunes du centre Genyer et à Guy BOISSET, pour leur bon entretien de la commune.

- Demande de M. MICOCCI (vivant en Italie) pour acheter le livre sur les poilus. Le livre lui a été envoyé.

- Une exposition sur les bénévoles qui ont travaillé à la réfection de Combe Nègre est affichée à la Mairie.

- A cause de la COVID 19 il ne nous sera pas possible d'organiser les traditionnels vœux à la population. Nous le regrettons vivement mais nous nous engageons à tenir une journée conviviale dès que les conditions sanitaires le permettront.

Levée séance 23h05